



Information des familles

les bons réflexes en cas d'accident majeur

En cas d'alerte :

- **N'allez pas vers les lieux du sinistre.**

Vous iriez au devant du danger.



- **Abritez-vous.**

- **Écoutez la radio.**

Respectez les consignes des autorités.



Fréquences :

- **France Inter : 87.8 MHz**

- **France Bleu Ile-de-France : 107.1 MHz**

(radio locale conventionnée par le Préfet)



- **N'allez pas chercher votre enfant à l'école**

pour ne pas l'exposer, ni vous exposer.

Un **plan de mise en sûreté des élèves (PPMS)**

a été prévu dans son établissement.



- **Ne téléphonez pas.**

N'encombrez pas les réseaux.

Laissez les lignes pour que les secours puissent s'organiser.



Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives **n'émanant pas des autorités** (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).